



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 11067

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle de façon toute particulière l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la situation de l'hôpital de l'Ayguerote, l'une des trois composantes principales du centre hospitalier intercommunal (C.H.I.C.) de Tarbes - Vic-en-Bigorre. Primitivement, cet édifice était l'hôpital-hospice de Tarbes. Suite à la construction du nouvel hôpital de la ville sur le site de la Gespe, à la fin des années soixante-dix, il a bénéficié d'une vaste opération de restauration pour sa partie classée monument historique, et de destruction-reconstruction pour le reste des bâtiments existants. L'hôpital de l'Ayguerote accueille désormais dans ses murs le moyen et long séjour ainsi que l'E.H.P.A.D. du C.H.I.C. Or, l'opération n'est toujours pas achevée, alors que les précédentes tranches ont depuis longtemps été menées à bien. En effet, l'aile ouest, totalement vétuste, est toujours en attente de sa destruction et de sa reconstruction. Ce bâtiment constitue actuellement une véritable verrue au sein de ce remarquable ensemble à vocation sanitaire et médico-sociale. Il pourrait pourtant être envisagé, à moyen terme, sa destruction et son remplacement par un centre spécialisé qui pourrait combiner un service de soins gériatriques (soins intensifs spécifiques, prise en charge des maladies de Parkinson et d'Alzheimer, etc.) et un service d'oncologie (en collaboration étroite avec la polyclinique de l'Ormeau, qui possède un service spécialisé en la matière) et de vénérologie virale (sida et hépatites). Or le C.H.I.C. tarderait à intégrer ce projet de destruction-reconstruction à l'Ayguerote dans ses programmes pluriannuels d'investissements, et à demander l'ouverture ou la conversion de lits déjà autorisés pour le concrétiser. Ceci peut s'expliquer par le fait que la réalisation d'un tel investissement pourrait être beaucoup trop lourde à supporter par le seul C.H.I.C., alors qu'il est pourtant indispensable pour envisager avec plus de sérénité l'avenir de l'offre de soin dans les Hautes-Pyrénées (vieillesse de la population du département, et faiblesse de l'offre de soin et des moyens matériels et humains affectés à l'oncologie et au traitement en milieu hospitalier et suivi en ambulatoire du sida et des hépatites dans les Hautes-Pyrénées). Elle lui demande donc de lui indiquer sa position et ses intentions au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'attention du ministre a été appelée sur la situation de l'hôpital de l'Ayguerote. A la suite de la construction du centre hospitalier intercommunal de Tarbes Vic en Bigorre, l'hôpital de l'Ayguerote, qui accueille les services de moyen et long séjour ainsi que l'établissement d'hébergement des personnes âgées dépendantes, a bénéficié d'une vaste opération de restauration pour sa partie classée monument historique et d'opérations de destruction-reconstruction pour les autres bâtiments. Seule l'aile ouest de l'ancien bâtiment de l'hôpital de l'Ayguerote n'a pas été concernée par ces différentes opérations. Toutefois, ce bâtiment devrait être détruit avant la fin de l'année 2003, tant pour des raisons esthétiques que de sécurité. Cette opération sera autofinancée par l'établissement. Le site libéré devrait faire l'objet d'un aménagement urbain par la ville de Tarbes, ce qui permettra en particulier aux personnes âgées hébergées à l'hôpital de l'Ayguerote de profiter de cet espace vert dans la ville.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11067

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 27 janvier 2003, page 488

Réponse publiée le : 8 décembre 2003, page 9467